



Le petit écho de la Forêt



Édition 7
Numéro 1
Août 2023

Bonjour chers parents, chères familles et très chers élèves,

L'été tire déjà à sa fin, le retour en classe est prévu pour ce jeudi 31 août 2023. Il y a déjà plusieurs jours que nous nous préparons à vous accueillir. Rassurez-vous, notre merveilleuse équipe est complète et a bien hâte de vous revoir ou de faire votre connaissance.

C'est sous le thème de :

Il était une fois...

que nous débiterons cette nouvelle aventure accompagnés par **Mme Isabelle Lowe, directrice, et M. Michaël Ouellet, directeur adjoint**. D'ailleurs, un nouveau *Projet éducatif 2023-2027* sera déployé à compter de décembre 2023.

Pour la rentrée, les élèves suivront un horaire décalé pendant la matinée. Les parents ne seront malheureusement pas admis sur la cour d'école, mais vos enfants sont invités à nous y rejoindre. Voilà qui permet à l'Équipe-école de se consacrer entièrement aux enfants. Des membres du personnel les accueilleront pour les diriger au bon endroit.

Par souci de **bienveillance**, nous vous invitons à porter une attention particulière à toutes les éditions du «Petit Écho de la Forêt» que vous recevrez cette année.

Notre habituelle **collaboration** famille, école et communauté est très appréciée.

Nous vous souhaitons une belle histoire avec nous et n'hésitez surtout pas à nous faire part de vos **réflexions**. L'Assemblée générale annuelle aura lieu le 7 septembre 2023 à 19h à la salle polyvalente.

Bonne rentrée 2023-2024 !

L'équipe de direction

*Isabelle Lowe et
Michaël Ouellet*



Notre Site web

<https://foret.csspo.qc.ca>

Le Portail parents

<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Notre Page Facebook

www.facebook.com/groups/1092820567510441/

Pour nous joindre

819-503-8815
ecole.foret@csspo.gouv.qc.ca

Pour motiver une absence

scr.foret@csspo.gouv.qc.ca
sdg.foret@csspo.gouv.qc.ca

Déroulement de la rentrée 2023-2024

Comme les années passées, la rentrée se fera de façon décalée sous forme de blocs, **sans parents sur la cour**. Pour assurer le bon déroulement de la première journée, il est important de respecter l'horaire suivant :

- 8h : arrivée des 5^e et 6^e année, sur la cour d'école
- 8h30 : arrivée des 3^e et 4^e année, sur la cour d'école
- 9h : arrivée des 1^{re} et 2^e année, sur la cour d'école



Pour les parents du préscolaire, veuillez vous référer au document spécifique à votre niveau.

Heures d'école

La cloche de l'école sonne à 7h50, c'est le moment où vos enfants entrent dans l'école. Cela dit, les heures officielles de l'école pour le primaire sont : **7 h 55 à 11 h 15** et **12 h 35 à 14 h 55**. Il y a une récréation le matin et une l'après-midi. Les dîners seront en deux blocs, comme ce fut le cas l'an passé.

Service de garde

Les parents du service de garde ne pourront pas circuler à l'intérieur de l'école comme l'an passé pour des raisons de sécurité et d'efficacité. Ainsi, lorsque vous viendrez chercher votre enfant en fin de journée, vous devrez vous présenter à la porte du service de garde (côté stationnement) et une éducatrice fera l'appel des enfants afin qu'ils puissent venir vous rejoindre.

Cependant, en septembre tel que convenu au conseil d'établissement, les parents du préscolaire et de la 1^{re} année pourront circuler au rez-de-chaussée jusqu'au 30 septembre 2023.

Rencontre de parents au préscolaire

La rencontre de ce mardi 29 août à 17h aura lieu dans la classe de votre enfant. Si ce n'est pas déjà fait, l'enseignante de votre enfant vous informera par courriel de l'endroit où vous diriger pour l'entrée. Cette rencontre a lieu entre adultes.

Surveillant d'élèves

Nous sommes à la recherche de surveillants d'élèves pour la période du dîner, soit de 11 h 15 à 12 h 35. Si vous êtes disponibles ou vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé, veuillez communiquer avec Mme Mélanie ou Mme Danielle au service de garde : sdg.foret@csspo.gouv.qc.ca ou par téléphone au 819-503-8815 poste 834 791

Rencontre de parents primaire dans la classe de votre enfant

Voici l'horaire des rencontres de parents du primaire pour la rentrée.

- 1^{re} année et 2e année : le jeudi 7 septembre 17h00
- 3^e et 4^e année : le mardi 12 septembre 16h00
- 5^e et 6^e année : le mardi 12 septembre 17h00

Photos scolaires

Cette année, les photos scolaires auront lieu le 26 et 27 septembre prochain (horaire à venir).



Stationnement du personnel

Nous vous rappelons que le stationnement du personnel est **strictement interdit aux parents, le matin**. Stationnement dans la rue uniquement s'il-vous-plaît.

Seul les zones débarcadères peuvent être utilisées le matin, pour les parents du service de garde ou pour les enfants qui doivent absolument être voyagés par leurs parents. Il s'agit d'un débarcadère et non d'un stationnement. Ainsi, en tout temps, les parents doivent rester dans leur voiture. Comme toujours, nous vous encourageons à utiliser le transport actif!

Service de traiteur

Le service de traiteur Mazzola est de retour, les **lundis, mardis, mercredis et vendredis**, à compter du 11 septembre. Toutes les transactions se feront en ligne via le site Internet de l'entreprise. Celle-ci sera prête à recevoir vos commandes très prochainement. Un autre courriel suivra pour les détails.

État de compte

Vous recevrez prochainement, par courriel, votre état de compte. Il est **très fortement** encouragé de payer par Internet tous vos frais pendant l'année.

Si vous devez vous présenter en personne pour faire un paiement par Interac, vous devrez prendre rendez-vous avec l'agente de bureau ou la technicienne en service de garde.

Veillez noter que si vous avez un solde antérieur, sur votre état de compte, il ne sera pas possible de s'inscrire au service de garde, au service des dîneurs ou aux dîners pizza.

Pour la procédure du paiement par Internet, veuillez vous référer à la dernière page.

Activités parascolaires

Bonne nouvelle! Les activités parascolaires avec Dimensions sportives et culturelles seront de retour cette année de même que le club de course par les enseignants. Plus d'informations seront envoyées ultérieurement.



Changement de service : scr.foret@csspq.gouv.qc.ca Si vos besoins changent et que vous souhaitez inscrire ou désinscrire votre enfant au service de garde ou au service des dîneurs, vous êtes priés de nous aviser deux semaines à l'avance.

Veillez noter, que pour des raisons de logistique et de sécurité, si votre enfant est inscrit au service de garde, il n'est pas possible de demander à ce que votre enfant marche à la fin des classes de façon sporadique. C'est également le cas pour les élèves qui dînent à l'école, les diners occasionnels à la maison ne sont pas permis.

Dîner pizza

Les dîners pizza au fromage, notre unique campagne de financement, seront de retour encore cette année. Plus de détails à venir. Le tout sera facturée, par bloc, sur votre état de compte. Le fournisseur de cette année sera à nouveau Papa Pizza.



Départ hâtifs

Dans la mesure du possible, si vous devez planifier un rendez-vous médical ou autre pour votre enfant, il est préférable que ce soit en fin de journée. Toutefois, si votre enfant devait quitter avant la fin des classes, vous devez obligatoirement envoyer un courriel au secrétariat : scr.foret@cspq.qc.ca

À votre arrivée, vous sonnez à la porte et vous attendrez votre enfant à l'extérieur.

Veillez noter qu'aucun enfant peut quitter seul, sans son parent pendant les heures de classes ou à l'extérieur des heures où les brigadiers adultes sont présents.

Paiement par Internet (Aucun changement)

Le paiement par Internet est rapide, pratique et sécuritaire. Il permet également d'effectuer des paiements ponctuels, répétitifs ou postdatés, de manière à ne jamais rater un paiement.

Vous pouvez utiliser ce service si vous avez accès aux services bancaires en ligne d'une institution financière participante.

Voici les étapes à suivre :

1. Assurez-vous d'avoir en main une copie de votre état de compte ; le numéro de référence y est indiqué au-dessus du nom du parent-payeur.
2. Ouvrez une session de services bancaires en ligne de votre Institution financière.
3. Choisissez le bénéficiaire qui ressemble à « Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais – service de garde » (cela peut varier selon l'institution) et entrez le numéro de référence correspondant (18 positions, sans espace ni tiret). Si vous utilisiez le service pour payer vos frais de garde, vous n'avez aucun changement à apporter.

À PROPOS DU NUMÉRO DE RÉFÉRENCE

Le numéro de référence fait le lien avec le payeur, l'enfant et l'école fréquentée. En cas de changement d'école, votre numéro de référence ne sera plus valide. Il vous faut recommencer le processus au complet avec le nouveau numéro de référence émis par votre nouvelle école.

À PROPOS DU PARENT-PAYEUR

Le parent-payeur est identifié dans le numéro de référence. C'est le parent-payeur qui recevra les relevés fiscaux pour les frais payés qui y sont admissibles. Aucun changement ne pourra y être apporté.

Les institutions suivantes offrent le service de paiement de frais de garde par Internet : RBC – Banque Royale, Banque Scotia, Banque de Montréal, TD Canada Trust, Banque Nationale, Desjardins, CIBC, Tangerine, Banque Laurentienne, Alterna.

